

Conditions Générales de Vente (CGV) – Abonnement à la plateforme Daisy

Dernière mise à jour : 30/04/2025

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités d'abonnement à la plateforme Daisy (www.daisyapp.fr), dédiée au référencement et à la réservation d'ateliers créatifs et artistiques.

L'abonnement permet à l'atelier (ci-après désigné « l'Atelier ») d'être référencé sur la plateforme et de bénéficier de ses services associés, selon les conditions définies ci-dessous.

ARTICLE 2 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'adhésion à la plateforme se fait via souscription en ligne, après acceptation des présentes CGV par l'Atelier, matérialisée par une case à cocher lors du paiement.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS DE DAISY

Daisy s'engage à :

- Référencer l'Atelier via une fiche descriptive sur la plateforme.
- Afficher la fiche uniquement lorsque des activités sont proposées à la réservation.
- Intégrer l'Atelier dans ses campagnes de communication marketing.
- Mettre à disposition un lien de réservation redirigeant vers le site de l'Atelier ou un système tiers.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DE L'ATELIER

L'Atelier s'engage à :

- Fournir des informations exactes et des contenus médias si besoin (photos, vidéos) pour sa fiche.
- Pratiquer un tarif identique à celui appliqué sur ses autres canaux de vente.
- Honorer les prestations réservées via Daisy.
- Respecter la législation en vigueur, notamment en matière de données personnelles.

ARTICLE 5 – ABONNEMENT

L'abonnement est mensuel, reconduit automatiquement. Il est sans engagement, et peut être résilié à tout moment par l'Atelier par simple demande écrite.

Le montant de l'abonnement est indiqué au moment du paiement sur le site et peut être modifié conformément à l'article 6 ci-dessous.

ARTICLE 6 – MODIFICATION DES CONDITIONS OU TARIFS

Daisy se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, ainsi que les modalités tarifaires, sous réserve d'un préavis de 60 jours. En l'absence de résiliation dans ce délai, l'Atelier est réputé avoir accepté les nouvelles conditions.

L'Atelier peut résilier son abonnement à tout moment s'il refuse les modifications apportées.

ARTICLE 7 – RÉSILIATION

- **Par l'Atelier** : résiliation possible à tout moment. Elle prend effet à la fin de la période en cours.
- **Par Daisy** : Daisy se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'abonnement en cas de non-paiement ou de manquement aux obligations contractuelles.

ARTICLE 8 – LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Daisy ne saurait être tenue responsable :

- D'un dysfonctionnement temporaire de la plateforme ;
- De la mauvaise exécution des prestations assurées par l'Atelier.

Chaque partie demeure responsable des dommages causés à l'autre du fait de manquements prouvés.

ARTICLE 9 – ANNULATIONS & CONDITIONS DE VENTE

Une fois la réservation effectuée par un client via Daisy, ce sont les conditions de vente propres à l'Atelier qui s'appliquent (y compris en cas d'annulation ou de remboursement).

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & CONFIDENTIALITÉ

Les données et médias fournis par l'Atelier peuvent être utilisés par Daisy pour promouvoir ses services.

Toute information confidentielle échangée dans le cadre de ce partenariat devra être protégée par les deux parties.

ARTICLE 11 – DROIT APPLICABLE & JURIDICTION

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents de Paris.